

Activité opérationnelle

59 INTERVENTIONS

du 16 au 17 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 332



80 INTERVENTIONS

du 17 au 18 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 352



SUAP : Secours d'urgence aux personnes RCH : risque chimique et radiologique AVP : accident sur la voie publique DIV : opération de protection INC: incendies











48 INTERVENTIONS

du 18 au 19 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 283



59 INTERVENTIONS

du 19 au 20 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 304



SUAP : Secours d'urgence aux personnes RCH : risque chimique et radiologique

AVP : accident sur la voie publique DIV : opération de protection

INC: incendies











67 INTERVENTIONS

du 20 au 21 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 355



62 INTERVENTIONS

du 21 au 22 décembre 2022 Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 355



SUAP : Secours d'urgence aux personnes RCH : risque chimique et radiologique

SUAP : Secours d'urgence aux personnes RCH : risque chimique et radiologique

SUAP: Secours d'urgence aux personnes RCH: risque chimique et radiologique











- Interventions marquantes -

16 décembre :

Les sapeurs-pompiers de la Vienne sont intervenus pour un feu d'appartement au 8ème étage d'un immeuble d'habitation R+12 au 115 rue des Couronneries. Une personne relogée, une lance a été nécessaire pour éteindre le sinistre.

17 décembre :

Les secours sont intervenus pour un feu de cave au numéro 42 rue de Slovénie. Propagation des fumées à la cage d'escalier, 10 personnes évacuées dont 6 par l'extérieur à l'aide des échelles aériennes. Pas de transport ni de relogement. Le feu a été éteint au moyen d'une lance. Des dégâts importants au niveau de la cave.

18 décembre :

Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour une intoxication au monoxyde de carbone. Un homme de 39 ans et une femme de 21 ans ont été retrouvés décédés dans leur habitation.

19 décembre :

Les secours sont intervenus pour un Feu d'habitation R+2. Celui-ci concernait une pièce au 1er étage de l'habitation avec propagation au 2ème étage. Eteint au moyen de 2 lances. La maison était inhabitée.

Les sapeurs-pompiers de la Vienne sont intervenus pour un accident de voiture seule. Un homme de 21 ans est décédé et un homme de 22 ans, blessé léger est transporté au CHU de Poitiers.

Les secours sont intervenus pour un accident de la circulation entre deux poids lourds et un véhicule léger. Un conducteur de poids lourds indemne, l'autre blessé léger et une jeune femme de 19 ans conductrice du véhicule léger blessée grave transportée sur le CHU.









RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DU SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ISLE-JOURDAIN

Le lundi 19 décembre dernier, une réunion d'information a été organisée au centre d'incendie et de secours de L'Isle-Jourdain, à destination des élu(e)s du secteur.

Autour de Madame Marie-Jeanne BELLAMY, Présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne et Conseillère départementale du canton, et du Colonel hors classe Christophe LANDRIEAU, Directeur départemental et chef de corps, les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation des actions du Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne sur les communes défendues en premier appel par le centre d'incendie et de secours de L'Isle-Jourdain en termes :
 - o D'activité opérationnelle
 - o De prévention incendie
 - o De défense extérieure contre l'incendie ;
- Présentation des enjeux locaux notamment en termes de développement du volontariat et des autres formes d'engagement citoyen ;
- Présentation des missions attendues du correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal.

Un moment de convivialité a permis de poursuivre les échanges à l'issue de la réunion.











SIGNATURE DU PROTOCOLE ENTRE LA GENDARMERIE ET LE SDIS DE LA VIENNE

Mardi 20 décembre fut signé le protocole de coordination des opérations faces aux violences intra-familiales et conjugales entre la Gendarmerie et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne, en présence de Madame la Directrice de cabinet, Madame Marie-Jeanne BELLAMY, présidente du conseil d'administration, du Général GIRAULT, commandant du groupement de gendarmerie et du Directeur départemental du SDIS de la Vienne.

Ce protocole traite:

- o des modalités techniques d'intervention et de coordination opérationnelles entre le SDIS et le Groupement de gendarmerie départemental de la Vienne;
- o de l'organisation de la coopération;
- o du soutien médico-psychologique au profit de l'ensemble des intervenants;
- o des formations inhérentes à la thématique des VIF dispensées par le Groupement de gendarmerie départementale;
- o du partage du retour d'expérience.













VISITE DU CHANTIER DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES TROIS-MOUTIERS







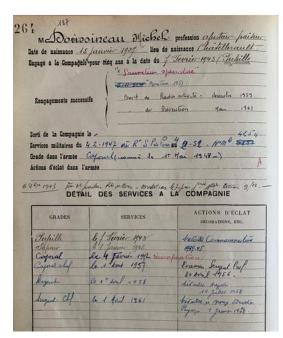








DES NOUVELLES DU DOYEN DU CSP CHÂTELLERAULT CAPITAINE HONORAIRE MICHEL DOUSSINEAU



Il est né le 15 janvier 1927 à Châtellerault, fils de Henri Doussineau (Capitaine SP).

Le 7 février 1943, en pleine seconde guerre mondiale, Michel Doussineau ajusteur/fraiseur au service technique de la ville, est recruté comme pupille, à l'âge de 16 ans, à la Compagnie de Châtellerault.

Il devient sous-officier, le 1^{er} avril 1958, puis sous-lieutenant le 1^{er} mars 1974. Il termine sa carrière le 1^{er} janvier 1989 et accède à l'honorariat au grade de Capitaine.

Il vit avec son épouse depuis quelques mois à l'EHPAD « Les Jardins de Montplaisir » commune de Ligugé.

Il a, malgré ses 96 ans, une excellente mémoire et se souvient très bien de sa carrière de sapeur-pompier volontaire puis professionnel.

Il a plaisir à en parler et est intarissable sur son engagement et la période de la seconde guerre mondiale.

Distinctions:

Une carrière remarquable avec de nombreuses distinctions :

- ✓ 2 citations à l'ordre du Corps ;
- ✓ 2 fois félicités par le Ministère de l'Intérieur. Il s'est vu décerner notamment la médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels, pour son implication dans le détournement d'armes au profit de la résistance, ce qui lui a valu en décembre 1943 de subir un interrogatoire de la part des occupants.

Trois faits l'ont particulièrement marqué durant la seconde guerre mondiale:

1 - Histoire de l'engin LAFFLY dite « la LULU » de Châtellerault :

L'acquisition de l'engin est demandée par le Capitaine Mornay dès 1923.

Après plusieurs débats municipaux en 1924, elle est livrée au cours de l'année 1925, sous la municipalité de Monsieur Louis Ripault, maire et du commandement de Louis Robuchon, chef de Corps.

LULU était le surnom donné au caporal Robert Roux, logé au titre de permanent, à la mairie, père d'Yvon Roux, adjudant-chef professionnel à la compagnie.

Malgré les dispositions inter ministérielles qui dispensaient les SPP ou permanents d'être mobilisés, le sapeur Robert Roux, en mission avec d'autres hommes et matériels, dont la LULU, de la compagnie, est affecté à la base militaire d'aviation de Saint Pierre des Corps (37).

Il est tué lors du premier bombardement sur le site, le 5 juillet 1940 ; il sera inhumé à Châtellerault avec tous les honneurs dus à un soldat du feu mort pour la France.











Sur le retour, la couronne de distribution de la LULU casse. Ce véhicule est remisé à la caserne des pompiers la plus proche.

Grâce au commandant Paul Gaulthier, chef de Corps et Inspecteur départemental, la pièce est refaite gratuitement par les ateliers SNCF et remontée par les pompiers Tourangeaux.

A l'époque où les troupes Nazis, quelquefois les commandos de résistants, réquisitionnaient les engins roulants, la LULU est ramenée, de nuit, tous feux éteints, pour être cachée dans un pailler commun de Thuré (86).



2 - Organisation en 1939 :

En 1939, environ 65 hommes appartiennent au corps des pompiers de la ville. Ils sont normalement mobilisés sur place, mais le 24 septembre, à l'appel général, 18 d'entre eux décident malgré tout de partir et de s'engager dans le combat. Ceux qui font ce choix ne seront jamais oubliés pendant leur absence ou leur captivité et recevront régulièrement, de la part de leurs camarades, de l'argent, des lettres et des colis.

Avant de passer aux interventions des premières années de guerre, il est intéressant de faire le point sur l'organisation pratique et matérielle de la compagnie à cette période. Dans les années 1925, un poste permanent, avec le téléphone, est mis en place à la mairie où quelques pompiers sont logés.

Cette expérience facilitant les départs en cas d'incendie, la municipalité mettra d'autres logements à la disposition des pompiers. C'est ainsi que pendant la 2^{ème} guerre mondiale, six familles habitent l'étage au-dessus de la mairie dont la famille de Michel Doussineau.

Trois autres familles sont installées dans les tours du pont Henri-IV, l'une au premier étage de la tour sud, deux dans la tour nord. Un véhicule et du matériel sont entreposés au rez-de-chaussée de la tour sud.

Ces regroupements permettent d'intervenir plus rapidement en ville, le matériel d'incendie se trouvant à côté de la mairie. Quant aux tours du pont qui possèdent un matériel de première intervention, elles sont aux portes de Châteauneuf, d'où leur efficacité en cas d'urgence dans le faubourg.

D'autres hommes sont appelés à chaque fois par la sirène de la mairie pour rejoindre l'équipe déjà prête. À noter également qu'un téléphone direct relie les pompiers des deux rives.









INSCRIPTIONS AUX CROSS DÉPARTEMENTAUX

Les dates limites d'inscriptions aux cross départementaux 2023 sont le 11/01 pour le Cross des Ormes et le 25/01 pour le Cross de Saint Sauvant.

CROSS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VIENNE

Commune des Ormes-Lieu dit MADRID



























CROSS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VIENNE

Forêt domaniale de St Sauvant

Samedi 28 janvier 2023



1er départ : 10h30 - 9 courses au programme - Dossards à partir de 10h00 Proclamation des résultats tout au long du déroulement des courses

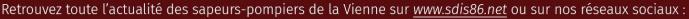
























SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ET AGRICULTEUR













SUIVRE UNE FORMATION DE SAPEUR-POMPIER L'ESPRIT TRANQUILLE, C'EST POSSIBLE GRÂCE AU SERVICE DE REMPLACEMENT

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne et le Service de remplacement de la Vienne ont signé une **convention-cadre pour soutenir et encourager la formation des exploitants agricoles**, par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Cet accord permet aux exploitants agricoles d'exercer plus facilement leur activité de sapeur-pompier volontaire.

Ils peuvent désormais être remplacés lorsque, en qualité de sapeur-pompier volontaire, ils suivent une formation. Cette absence pouvait jusqu'alors s'avérer problématique pour la gestion de leur exploitation.

Grâce au **soutien financier de différents partenaires** qui se sont engagés dans la démarche (la Chambre d'agriculture de la Vienne, le Conseil départemental de la Vienne, Groupama), les temps de remplacement peuvent être **désormais pris en charge financièrement lorsque les sapeurs-pompiers sont en formation**.

QU'EST CE QUE LE SERVICE DE REMPLACEMENT ?

Le Service de remplacement Vienne, association loi 1901, intervient en mettant à disposition **un agent de remplacement qualifié** pour faire perdurer l'activité de l'exploitation lors des absences pour formation du sapeur-pompier volontaire. Le service de remplacement réalise **l'ensemble des démarches administratives** nécessaires, propose le salarié compétent, formalise le contrat de travail et le suivi de facturation à l'exploitant (déduction faite de la prise en charge du partenaire financier).

QUI SONT LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES ?

Dans le département, **1 300 sapeurs-pompiers volontaires** (80 % des effectifs de sapeurs-pompiers) participent activement aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à la **sécurité des personnes** et **interviennent en tout point du territoire**, dont 8 fois sur 10 en milieu rural.

Ils ont choisi de se rendre disponibles, en parallèle de leur vie personnelle et parfois professionnelle, pour assister toute personne victime d'accident, de sinistre ou de catastrophe.

Les sapeurs-pompiers volontaires qui **souscrivent un engagement** doivent suivre une **formation initiale d'application**, dispensée sur une trentaine de jours répartis sur une période de 1 à 3 ans. Ces temps de formation, qui allient cours **théoriques et pratiques**, sont ensuite complétés par 5 jours de formation annuelle de maintien des acquis.



Être sapeur-pompier et agriculteur, c'est garantir la réponse opérationnelle des services d'incendie et de secours, notamment pendant les heures ouvrables.

Alors, pourquoi pas vous?

Vous êtes attaché à votre territoire et souhaitez apporter votre aide à ses habitants ?

Devenez sapeur-pompier volontaire!











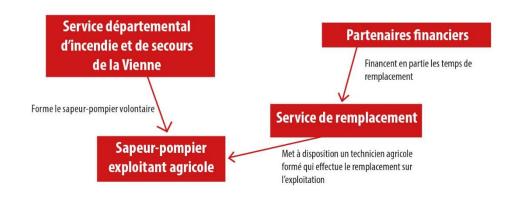
Concilier l'activité d'agriculteur et de sapeur-pompier volontaire

Étre sapeur-pompier volontaire, en parallèle d'une activité professionnelle sur une exploitation agricole, et bénéficier des mesures de remplacement prévues par la convention signée par le SDIS de la Vienne et le Service de remplacement Vienne, c'est :

- Acquérir, par les formations de sapeur-pompier, des connaissances immédiatement utiles sur l'exploitation, notamment dans le domaine de la prévention des accidents et du risque incendie
- Savoir pratiquer les gestes de secours aux personnes ou de sauvegarde de l'exploitation et de ses matériels en cas d'accident ou de début d'incendie. Les actions ainsi menées avant l'arrivée des secours permettent souvent de limiter les conséquences, tant en bilan humain que matériel.
- **Bénéficier de souplesse** dans l'organisation et les conditions du remplacement à mettre en œuvre au bénéfice de l'exploitation : les formations de sapeur-pompier sont programmées suffisamment à l'avance pour anticiper les besoins.
- S'impliquer sur son territoire et concourir à la protection de biens et des personnes.



Le soutien aux agriculteurs sapeurs-pompiers dans leurs besoins de formation



- La durée de remplacement financée est limitée à un équivalent de 10 jours par an et par sapeur-pompier,
- Le sapeur-pompier fixe la période de remplacement souhaitée (minimum 2 heures par déplacement de salarié et maximum 8 heures).













Être agriculteur + sapeur-pompier = C'est possible!



Pour devenir **sapeur-pompier volontaire** ou vous renseigner sur **la prise en charge de la formation des sapeurs-pompiers exploitants agricoles**

Contactez le SDIS au 05 49 49 18 00 ou par mail (info@sdis86.net)

Merci aux partenaires financiers qui se sont engagés dans la démarche de soutien au volontariat :

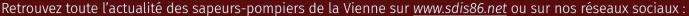
































CÉRÉMONIE DE SAINTE-BARBE À VENDEUVRE-DU-POITOU

Samedi 17 décembre a été célébrée la Sainte-Barbe à Vendeuvre-du-Poitou, en présence du Maire, de Madame CHEBASSIER et Monsieur NEUVEU, conseillers départementaux, d'élus du secteur, de madame Marie-Jeanne BELLAMY, présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne ainsi que du directeur et chef du corps départemental des sapeurs-pompiers du département.















CÉRÉMONIE DE SAINTE-BARBE À LSAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Samedi 10 décembre a été célébrée la Sainte-Barbe à Saint-Pierre-de-Maillé, en présence des Maires du secteur, du président de l'union départementale ainsi que du directeur et chef du corps départemental du SDIS de la Vienne, le Colonel hors-classe LANDRIEAU.











Poitiers: un appartement prend feu dans le quartier des Couronneries, une personne relogée

Publié le 16/12/2022 à 18:10 | Mis à jour le 16/12/2022 à 18:10 FAITS DIVERS JUSTICE - VIENNE



Ce vendredi 16 décembre 2022 au matin, les pompiers sont intervenus pour un feu d'appartement, situé au huitième étage d'un bâtiment dans le quartier des Couronneries à Poitiers.

Dans la matinée du vendredi 16 décembre 2022, un incendie s'est déclaré dans un appartement situé dans le quartier des Couronneries à Poitiers. Le locataire s'est vu proposer une solution de relogement.

Bien loin du violent incendie survenu dans un immeuble de Vaulx-en-Velin (Rhône) un appartement a pris feu ce vendredi 16 décembre 2022 matin, dans le quartier des Couronneries à Poitiers. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer et le locataire du logement a été relogé.

Déploiement rapide des sapeurs-pompiers

Pas moins de 30 sapeurs-pompiers sont intervenus vers 8 h 30, dans un appartement situé au huitième étage d'un immeuble, au 115, rue des Couronneries.

> À LIRE AUSSI. Poitiers : incendie nocturne dans le parking des Cordeliers, 8 voitures détruites, 51

Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Vienne indique que le feu a été éteint au moyen d'une lance, avec l'engagement de six véhicules



L'incendie s'est déclenché au huitième étage de l'immeuble. Les sapeurs-pompiers ont aéré les

© Photo Grégory Scott Dyson

Pas d'enquête en cours

Le commissariat de police de Poitiers et le Sdis nous ont affirmé « qu'aucune enquête est en cours » et que les raisons de l'incendie restent inconnues.

Plusieurs appartements ont tout de même été légèrement endommagés par l'incendie et ont été ventilés lors de la fin de l'intervention des pompiers, vers 11 h.

La Nouvelle République











Poitiers : un incendie se déclare dans un immeuble, dix personnes évacuées

Publié le 17/12/2022 à 11h59 Écrit par Nicolas Skopinski.



2 rue de Slovénie - Poitiers • © Google Street View

L'incendie, provenant de la cave du 42 rue de Slovénie, n'a pas fait de victimes. 40 sapeurs-pompiers ont été déployés.

Il était près de quatre heures du matin, dans la nuit de vendredi au samedi 17 décembre, quand les sapeurs-pompiers de la Vienne ont été alertés par de nombreux appels. Tous émanaient du 42 rue de Slovénie à Poitiers.

En cause, une importante fumée détectée dans la cage d'escaliers du bâtiment. Rapidement arrivés sur place, les secours étaient composés de 40 sapeurs-pompiers et sept engins de lutte contre les incendies et d'assistance et secours aux victimes. À leur arrivé, plusieurs personnes les ont interpellés de leur fenêtre. 10 individus ont ainsi été évacués, dont six par échelles aériennes, et aucun blessé n'est à déplorer.

Origine encore inconnue

Le feu, ayant démarré dans la cave, a été maîtrisé à l'aide d'une lance à eau ont indiqué les pompiers. L'origine de l'incendie reste pour l'heure inconnue. Des responsables de la mairie, du bailleur social Ekidom, de GRDF et d'Enedis sont présents sur les lieux, tout comme la police, pour tenter d'en établir la cause.

Les locaux ont été ventilés afin d'évacuer la fumée et d'empêcher les intoxications. Cet incendie s'est déroulé dans un contexte lourd, quelques heures seulement après celui de Vaulx-en-Velin, près de Lyon, ayant coûté la vie à 10 habitants.

France 3













Intervention rapide du LTN DUPUY, dans le cadre d'un message de prévention (monoxyde de carbone) diffusé au 19/20 sur France 3.

À partir de 4:10

https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_jt-19-20-poitou-charentes?id=4431790











Vienne : deux policiers retrouvés morts à cause du monoxyde de carbone à Pindray

Un policier des Yvelines et sa jeune compagne policière ont été retrouvés morts, ce dimanche 18 décembre 2022 dans une maison de famille à Pindray. La thèse de l'intoxication au monoxyde de carbone est privilégiée.



Écouter l'article

Ils étaient inquiets de ne pas avoir de leurs nouvelles. Les pompiers et les gendarmes ont fait la macabre découverte, ce dimanche 18 décembre 2022 dans l'après-midi.

Un couple de policiers de la région parisienne a été découvert sans vie dans une résidence secondaire.

Une cellule psychologique mise en place au commissariat des Mureaux dans les Yvelines

« C'est une maison qui appartient à la mère de la jeune femme décédée », indique le maire de la commune, Jean-Marie Glain, alerté dimanche après-midi.



Une enquête a été ouverte par les gendarmes après la découverte des deux corps dans cette maison de Pindray. Photo d'illustration Emmanuel Coupaye

Les secours n'ont rien pu faire pour ranimer le quadragénaire, policier affecté aux Mureaux dans les Yvelines, <u>selon le</u> site Actu forces de l'ordre qui a révélé l'information.

Cellule psychologique

Une cellule psychologique a été mise en place sur place.

La jeune femme âgée de 20 ans, est une ancienne policière adjointe qui venait d'entrer à l'école de police en tant qu'élève gardien de la paix, selon Actu des forces de l'ordre.

Les enfants pas là

Le quadragénaire était père de deux enfants qui, fort heureusement, n'étaient pas présents ce week-end.

Une enquête a été ouverte sur ce double décès tragique. La piste privilégiée est celle d'une intoxication au monoxyde de carbone provenant du système de chauffage.

Monoxyde de carbone

Ce gaz inodore et incolore est émis en cas de combustion incomplète.

« C'est une maison qui appartient à des gens de la région parisienne que nous ne connaissons pas dans la commune », indique le maire. « Ils venaient là à chaque fois pour les vacances. »

Emmanuel COUPAYE

Centre Presse / La Nouvelle République











Vienne : choc frontal sur la N149, une conductrice blessée à la sortie de Vouillé

Un choc frontal et un suraccident entre une voiture et deux poids lourds s'est produit ce lundi 19 décembre 2022 sur la N149 à la sortie de Vouillé. Une jeune femme a été évacuée par le Samu.



Écouter l'article

Le pire a été évité ce lundi 19 décembre 2022 sur la N149 à la sortie de Vouillé en direction de Poitiers.

Il était 15 h environ quand une voiture, une Mini rover noire s'est déportée de sa voie de circulation pour une raison inconnue.

Deux engins agricoles

La voiture, conduite par une jeune femme de 19 ans, demeurant à Vouillé, est venue s'encastrer dans la calandre d'un poids lourd lourdement chargé de deux engins agricoles.



La Mini rover est venue s'encastrer dans ce camion qui roulait à faible allure. Emmanuel Coupaye

Fort heureusement, la voiture, et surtout le poids lourd qui redémarrait et se trouvait en haut d'une cote, roulaient à faible allure.

Médicalisée par le Samu

Le choc a malgré tout été très violent. La conductrice est sortie du véhicule consciente mais présentait des traces de sang sur le corps. Elle a été prise en charge par le Samu, puis évacuée vers les urgences du CHU de Poitiers.

En plus de ce choc initial, un deuxième s'est produit immédiatement. Le poids lourd, qui suivait de près celui venant d'être percuté, n'a pas pu s'arrêter à temps.

La prise de force de l'engin agricole qu'il transportait a percuté la cabine du routier sans le blesser.

La circulation a été coupée sur une grande portion de route pour permettre aux pompiers, gendarmes et agents de la direction des routes de travailler en sécurité.

Nettoyage

Elle a été rétablie dans le sens Poitiers-Vouillé vers 16 h 30 et maintenue dans l'autre direction le temps de procéder à l'évacuation des poids lourds, par le garage Venien, et au nettoyage de la chaussée.

Centre Presse / La Nouvelle République











Vienne : violente sortie de route sur la rocade de Poitiers

Un spectaculaire accident de la circulation s'est produit ce jeudi 22 décembre 2022 sur la rocade de Poitiers. Le conducteur a été légèrement blessé.



Écouter l'article

Une violente sortie de route s'est produite ce jeudi 22 décembre 2022 vers 5 h 30 du matin sur la rocade de Poitiers.

La circulation a été compliquée pour les automobilistes qui circulaient de l'aéroport vers la Demi-Lune.

La voiture sectionne un grand panneau de signalisation

Le conducteur d'une Mercedes a été victime d'une perte de contrôle. La voiture a brusquement viré vers la droite et le fossé bordant les voies de circulation.



La voiture a escaladé le talus, défoncé le grillage des entreprises avant de redescendre. Photo NR, Emmanuel

Talus escaladé

La voiture a escaladé le talus, défoncé les grillages protégeant les entreprises situées en contrebas, avant de repartir vers les voies de circulation.

Elle a été stoppée par le grand panneau de circulation routière, totalement sectionné par la violence de l'impact.

Voie neutralisée

De nombreux secours ont été mobilisés sur place et une voie de circulation a été neutralisée.

Les pompiers ont évacué le conducteur, seul à bord. Il n'était que légèrement blessé.

Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les causes de cette perte de contrôle.

Emmanuel Coupaye

Centre Presse / La Nouvelle République











Social média





@sdis86 🔮 @sdis86 · 21 déc.

Hier fut signé le protocole de coordination des opérations faces aux violences intra-familiales et conjugales entre la @Gendarmerie_086 et le @sdis86

présence de Madame la Directrice de cabinet, de Madame @MARIEBELLAMY, du Général GIRAULT et du Directeur départemental #SDIS86



Préfet de la Vienne et 2 autres personnes











Social média

facebook



Ce samedi 17 décembre a été célébrée la #SainteBarbe à Saint-Pierre-de-Maillé, en présence des Maires du secteur, du président de l'union départementale et du directeur et chef du corps départemental du #SDIS86, le Colonel hors-classe LANDRIEAU.





2 765 Personnes touchées 550 Interactions

Booster la publication









Social média

facebook



Samedi 17 décembre a été célébrée la #SainteBarbe à Vendeuvre-du-Poitou, en présence du Maire, de Madame CHEBASSIER et Monsieur NEUVEU, conseillers départementaux, des élus du secteur, de madame Marie Jeanne Bellamy, présidente du conseil d'administration du #SDIS de la #Vienne86 ainsi que du directeur départemental et chef de corps.









2 583 Personnes touchées 452 Interactions

Booster la publication







